



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Cellettes

Autres communes :

## R500

Appellation : Parc et ses murs de clôture

## Monument(s)

Appellation : Parc et ses murs de clôture

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 08/09/1993

Étendue de la protection : Parc du château : les trois pavillons du 17<sup>e</sup> siècle, à l'exclusion de la construction postérieure adossée contre l'un d'eux (cad. AD 72, 76) ; façades et toitures du corps de bâtiment des communs, face au château, et pavillon accolé au nord (cad. AD 75) ; parc et ses murs de clôture (cad. AD 55 à 83) : inscription par arrêté du 8 septembre 1993.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.